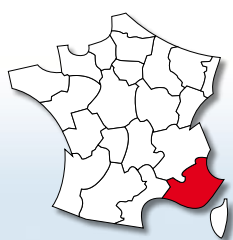


NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

en direct des Chambres...



PACA

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉLEVAGE

Une opération pilote de la mutualisation régionale
des Chambres d'agriculture PACA



L'Établissement de l'Élevage en PACA, c'est une décision politique structurante avec un service Chambre régionale d'agriculture, des antennes maintenant la proximité et une intégration progressive des services départementaux.

Avec 4 500 détenteurs de ruminants, l'élevage en PACA se caractérise par une forte dominante ovine (640 000 reproducteurs) et une densité faible de bovins (66 000) répartis sur six départements. L'étude et l'évaluation des schémas possibles d'évolution régionale des EdE ont été réalisées de novembre 2007 à mai 2008. Après restitution auprès des Chambres d'agriculture et de leurs partenaires, les élus de la CRA PACA ont décidé de constituer un Établissement de

l'Élevage Régional porté par la CRA, avec maintien d'un service de proximité sur 4 antennes pour les 6 départements de la région.

En septembre 2008, la CRA PACA s'engage dans le Système de Management de la Qualité (SMQ) de France Génétique Elevage, pour l'identification et le contrôle laitier.

En décembre 2008, la CRA PACA est agréée par arrêté ministériel en tant qu'Établissement de l'Élevage et organisme de Contrôle de Performance, un service qui obéit aux principes du service public :

- > respect du cahier des charges national des Établissements de l'Élevage (annexe arrêté ministériel du 30/12/2008) ;
- > continuité de service public et respect des délais ;
- > application des nouvelles normes européennes à mesure de leur transcription en droit français ;
- > tarifs homogènes sur toute la circonscription de l'établissement.

MISE EN ŒUVRE

UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE RÉUSSIE

Le service EdE Régional (EdER) a été créé en janvier 2009. Les missions départementales ont été reprises successivement avec création d'antennes de proximité :

- > 2009 : Aix en Provence (départ. 13-84)
- > 2010 : Nice (départ. 06)
- > 2011 : Digne-les-Bains (départ. 04-83)
- > 2012 : Gap (départ. 05)

Cette intégration progressive a eu pour conséquences :

- > L'organisation de nouvelles relations managériales au sein du service, constitué à fin 2012 de 9 agents salariés à la CRA et 12 agents départementaux mis à disposition (SMQ, suivi qualité terrain) ;
- > L'évolution des missions et des fiches de poste ;
- > L'évolution des procédures de fonctionnement de chaque antenne au fur et à mesure de son intégration, et de l'avancement du SMQ.

Un audit du ministère de l'Agriculture, réalisé en septembre 2010, a conclu à la validité technique et administrative du schéma d'intégration en cours et a rappelé la nécessité de le conduire à son terme.

UN TRAVAIL DE FOND SUR LES PROCEDURES INTERNES DU SERVICE

Le travail engagé en 2008 par la rédaction d'un autodiagnostic de l'identification et de la CPB en région PACA a conduit à l'élaboration, en décembre 2009, du plan d'action régional.

Ce plan d'action, mené sur 4 ans (2009 - 2012), prenait en compte l'intégration successive des départements pour la rédaction de procédures de fonctionnement adaptées et harmonisées. Il a mobilisé toute l'équipe lors de nombreuses réunions régionales et a facilité l'acquisition d'un « esprit d'équipe » entre les différentes antennes départementales.

UNE CENTRALISATION DE LA GESTION FINANCIÈRE

L'architecture financière :

- > Une tête de réseau financée de manière mutualisée par les 6 Chambres départementales d'agriculture, qui inclut le management du service EdER, le poste de correspondant qualité, la comptabilité du service, les audits, les procédures d'appel d'offre, l'évolution informatique.
- > Une comptabilité analytique par antenne locale, intégrant les recettes des éleveurs et les dépenses de fonctionnement de chaque antenne, équilibrée si nécessaire par les CDA concernées.

Cette organisation a pour conséquences d'augmenter très fortement l'activité du service comptable de la CRA (ex : 13 500 factures en 2013, soit 25 fois plus qu'en 2008 !), avec un budget consolidé EdE qui s'élève en 2012 à 1,5 millions d'euros.



RÉALISATION D'UNE BASE INFORMATIQUE UNIQUE RÉGIONALE

Avec la décision de fusionner les 4 bases locales ORANI et après 2 ans de préparation (définition du nouveau cahier des charges, homogénéisation des principaux paramètres, tests et validation), nous constatons une nette amélioration de la supervision régionale (accès à tous les dossiers) et des perspectives de synergie renforcée entre antennes. ●

En octobre 2012, l'audit de France Génétique Elevage (FGE) a reconnu l'efficacité du dispositif sur l'identification et la CPB (Certification de la parenté bovine) :



« Au travers des résultats de l'audit, l'EdER montre l'aptitude à délivrer des prestations conformes aux engagements pris avec FGE et aux dispositions définies par le Système de Management Qualité ».

NB : Il apparaît difficile d'évaluer finement les économies d'échelle réalisées entre 2008 et 2012. La nouvelle organisation a permis en revanche, à périmètre d'équipe constant, d'intégrer sur la période des missions supplémentaires (Contribution Volontaire Obligatoire équarrissage puis réforme de l'identification ovine et caprine).

DEUX INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION ÉCOPHYTO EN PACA

UNE PLATEFORME INTERNET D'ENVOI DES BSV

La création d'un site dédié à la diffusion du BSV répond à un double objectif : développer le lectorat et optimiser les conditions d'envoi. Inspiré des réalisations des Chambres régionales d'agriculture de Poitou-Charentes et du Centre, le site www.bsv-paca.fr propose l'abonnement à un ou plusieurs BSV PACA (10 BSV professionnels et 1 BSV Jardins amateurs). L'abonné reçoit un mail l'avertissant de la parution du BSV avec un lien permettant d'accéder au document. Cet envoi est automatique. A partir d'un flux RSS, dès la mise en ligne d'un nouveau BSV sur le site de référence de la DRAAF, la plateforme identifie la filière concernée et communique directement avec l'abonné. Le formulaire d'abonnement propose en option de recevoir les informations concernant Eco-phyto ou les activités de la Chambre régionale d'agriculture. ●



RÉSEAU SOCIAL ECHOS' PHYTO PACA

La valorisation du Plan Eco-phyto et la pérennité des alternatives développées par les agriculteurs dépendent de la connaissance et de l'appropriation de ces progrès par les consommateurs. Ceci a conduit en PACA à la création d'un réseau social (CMS accessible par Internet), commun à tous les acteurs de la réduction des phytosanitaires, permettant la mise en évidence des actions de chacun, les échanges, la capitalisation dans une base commune des résultats et travaux (bibliothèque). Ces résultats sont mis à la disposition de tous, donnant la possibilité à chacun de devenir membre du réseau et de participer à des groupes de réflexion thématiques. L'outil vise à rapprocher producteurs et citoyens en fournissant aux différents partenaires un état des lieux en continu des pratiques agricoles en un lieu commun, permettant ainsi de communiquer sur les événements en cours et de recenser et répondre aux questions des citoyens. Il est en cours de finalisation et doit être fonctionnel fin 2014. ●

UN RÉSEAU D'ACTEURS DE L'INNOVATION EN FRUITS ET LÉGUMES



Le réseau Recherche Expérimentation Développement PACA s'est constitué en 2010 à l'initiative de la Chambre régionale d'agriculture et de l'INRA PACA. Le RED réunit les acteurs régionaux de l'innovation afin d'engager une réflexion prospective sur les besoins R&D des filières, en particulier fruits et légumes. Le réseau a défini les grands axes d'une stratégie régionale de l'innovation. L'organisation des rencontres annuelles thématiques du RED, ouvertes à un large public, favorise les synergies recherche-développement et intéresse de plus en plus les autres filières. Après l'impact du changement climatique sur l'agriculture méditerranéenne en 2013, les 3^{ème} rencontres du RED PACA, le 27 novembre 2014 à Avignon, étaient organisées en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Scientifique pour la Production Intégrée en Cultures légumières, (GIS PICLég). ●



UNE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

En 2013, la Chambre régionale d'agriculture PACA a piloté l'élaboration d'une stratégie régionale pour l'hydraulique agricole (SRHA).

Ce travail financé par la Région, l'Agence de l'Eau et l'Europe visait à faire reconnaître les problématiques spécifiques de l'hydraulique agricole dans la révision du SDAGE, le Contrat de Projet Etat-Région 2014-2020, la révision de la PAC, la mobilisation de fonds européens...



A partir de diagnostics menés par les Chambres départementales, cinq enjeux ont été identifiés :

- 1 la recherche d'un équilibre environnement-aménagement, notamment dans les bassins versants à enjeux sur la ressource en eau,
- 2 une gouvernance régionale de l'eau agricole pour favoriser les économies, la modernisation, le partage et la solidarité,
- 3 la protection des terres agricoles irrigables de l'urbanisation,
- 4 la pérennité des structures de gestion collective,
- 5 le maintien du potentiel agricole irrigable régional.

L'élaboration de la SRHA a ainsi permis :

- aux acteurs de l'eau d'échanger dans un cadre régional,
- de faire reconnaître les problématiques départementales de l'hydraulique agricole à l'échelle régionale,
- de faciliter l'émergence d'un projet régional cohérent et équilibré en s'appuyant sur les échanges entre acteurs départementaux,
- et d'aboutir à des orientations stratégiques régionales partagées. ●

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La région PACA compte 15 % de sa SAU en AB et 2 500 agriculteurs en AB (1^{ère} région française).

Le réseau des Chambres d'agriculture s'implique fortement dans le développement de la bio : en plus d'une animation régionale, plus d'une cinquantaine d'agents sont entièrement ou partiellement mobilisés.

Avec une volonté de transfert des pratiques alternatives à tous les agriculteurs, les conseillers ont conçu 31 fiches « coûts de production » et 25 fiches « matières organiques » et plus de 100 candidats à la conversion ont bénéficié d'un accompagnement individuel de 3 ans depuis 2009. ●



STRUCTURATION DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

La Chambre d'agriculture de PACA mène plusieurs projets et pilote un groupe de travail dédié à l'économie de la filière Fruits et Légumes.

Les orientations stratégiques régionales qui permettraient de créer de la valeur pour l'ensemble des acteurs de la filière ont été précisées lors d'un séminaire multi-acteurs en 2012. Une priorité est ainsi donnée au renforcement de partenariats filières transparents, loyaux et sur la durée, entre producteurs et premiers metteurs en marché (expéditeurs ou industriels), à la rentabilité des structures de production en facilitant la sensibilisation et l'installation des jeunes sur des projets économiquement viables et au développement des échanges entre les opérateurs économiques par produit (en cours sur la salade). ●



UN NOUVEL ÉLAN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MES P@RCELLES

Projet régional par excellence, compte tenu des modalités d'hébergement de la base de données, le déploiement de Mes P@rnelles en PACA s'appuie sur la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire de collaborateurs issus des sept établissements du réseau. Fortes des compétences mutualisées à l'échelle régionale, qui leur permettent de disposer d'un outil fiable et commercialisable, les Chambres départementales sont résolument engagées dans son développement, ainsi que celui de prestations additionnelles. La valorisation d'outils tels que Ma Cave, le carnet de pâturage et Nos Territoires complète dorénavant une offre de services étayée.

Pour accompagner ce développement, les idées sur le terrain ne manquent pas. Outre la création de supports de communication adaptés, le site Internet a été actualisé, des publi-reportages sont diffusés dans la presse spécialisée régionale et un club des utilisateurs verra prochainement le jour.

Avec en parallèle le déploiement de Mes P@rnelles Touch, Mes P@rnelles en PACA dispose de tous les arguments pour séduire une large clientèle. ●



ROUTE DES VINS DE PROVENCE LA RÉFÉRENCE DE L'ŒNOTOURISME EN PACA !

Des portes de Nice à la Camargue, la Route des Vins de Provence compte aujourd'hui plus de 430 caves coopératives et domaines. Lancée en 2011 par la Chambre d'agriculture PACA, fleuron des 8 appellations viticoles de Provence, cette Route est une destination œnotouristique de plus en plus prisée au cœur de la 1^{ère} région productrice de vins rosés AOC en France. ●

www.routedesvinsdeprovence.com
c'est chaque mois près de 20 000 visites.

En 2015, l'objectif est la traduction de notre site web en anglais pour améliorer l'accueil du public étranger !

DE LA MISE EN AVANT DES PRODUITS RÉGIONAUX À L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT

La Chambre régionale d'agriculture PACA accompagne depuis plusieurs années des exploitations et des entreprises régionales dans leur mise en marché et recherche de débouchés :

- > Organisation et présence sur des salons locaux, nationaux et internationaux,
- > Mise en place de conférences marchés export et rencontres d'acheteurs (B to B),
- > Conseil et formations (commercialisation, gestion).

L'offre, en constant renouvellement, cible en particulier les fruits et légumes, l'horticulture et le bio.

